

COMMUNIQUE DE PRESSE

RENTREE POUR TOUS

La scolarisation des élèves en situation de handicap progresse en Occitanie

Notre système éducatif et médico-social se transforme en profondeur pour développer la scolarisation des élèves en situation de handicap. Pour mieux répondre aux besoins éducatifs particuliers de ces enfants, l'Agence régionale de santé soutient avec les Rectorats d'Académie de Toulouse et de Montpellier les dispositifs qui favorisent l'inclusion en milieu scolaire ordinaire en Occitanie. Point de situation en cette semaine de rentrée.

Une convention entre les Rectorats et l'ARS

En Occitanie, cet engagement se concrétise par une convention entre les Rectorats et l'ARS au bénéfice des enfants et adolescents en situation de handicap. Elle s'inscrit à la fois dans les objectifs du Projet Régional de Santé de l'ARS, dans ceux des projets académiques de Toulouse et de Montpellier ainsi que dans la Stratégie nationale pour l'autisme et les troubles du neuro-développement. Elle porte notamment sur le développement des dispositifs de scolarisation et d'enseignement à visée inclusive.

15 unités d'enseignement en maternelle autisme à la rentrée

L'ouverture d'unités d'enseignement en maternelle (UEM) vise à déployer des structures adaptées à la scolarisation des élèves avec autisme ou autres troubles envahissants du développement. Intégrée au sein d'une école maternelle, l'UEM est une classe de 7 élèves de moins de 6 ans qui bénéficient d'une approche éducative et thérapeutique et d'un enseignement adapté. Les élèves sont orientés par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et participent à la vie de l'école.

A la rentrée 2019, 2 nouvelles unités d'enseignement en maternelle ont ouvert leurs portes en Occitanie. L'une d'entre elles à l'école maternelle de Bages dans l'Aude (en lien avec l'Institut Médico-Educatif « Les Hirondelles » - AFDAIM) et la seconde à l'école maternelle de Mailhos à Toulouse (avec l'Institut Médico-Educatif Escollo-RESO).

Ces créations portent à 15 le nombre d'Unités d'Enseignement en Maternelle (UEM) déployées dans la région. En 2022, 29 unités d'enseignement en maternelle seront installées dans les classes maternelles d'Occitanie, ainsi que 4 unités d'enseignement élémentaire dédiées à la scolarisation de jeunes élèves autistes, requérant un appui médico-social soutenu.

.../...

Doublement des places en Unités Localisées d'Inclusion Scolaire (ULIS) d'ici 2020

Les Unités Localisées d'Inclusion Scolaire qui accueillent en scolarité ordinaire des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales, du langage ainsi que des apprentissages verront d'ici à 2020 leur capacité portée au niveau national à 1200 places en collège, lycée ou lycée pro.

Dans le même temps, les Unités d'Enseignement Externalisées permettent aux enfants accompagnés au quotidien dans un établissement médico-social, de suivre leur scolarité en temps plein ou partagé au sein de l'école. Leur nombre sera doublé d'ici à 2020.

13 équipes mobiles d'appui pour accompagner les enseignants

L'école inclusive en Occitanie, c'est également 13 équipes mobiles d'appui médico-social pour la scolarisation des enfants en situation de handicap qui seront déployées dès septembre 2019, à titre expérimental. Cet engagement est particulièrement important en Occitanie, ces équipes expérimentales étant actuellement 60 au plan national.

La mise en place de ces équipes composées de professionnels spécialisés dans le handicap vise à apporter aux enseignants des établissements scolaires l'expertise existant au sein des établissements et services médico-sociaux. L'ambition à terme est de faire en sorte que l'ensemble des établissements scolaires d'une région puissent faire appel à une équipe mobile d'appui médico-social à la scolarisation.

Agence Régionale de Santé Occitanie

26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter [@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77

vincent.drochon@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)

anne.cianfarani@ars.sante.fr